

**ARRÊTÉ DEP-2024-042 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART OPTION TAPISSIER
D'AMEUBLEMENT**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 1998 portant création du baccalauréat professionnel artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE-

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Anissa LOUMI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Christophe DUFAY
Madame Catherine LE FLOCH

Madame Audrey GALAND
Madame Séverine MULHAUSER

Professionnelles :

Madame Lydie BROUDIN
Madame Laureline CHIARAMI

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER